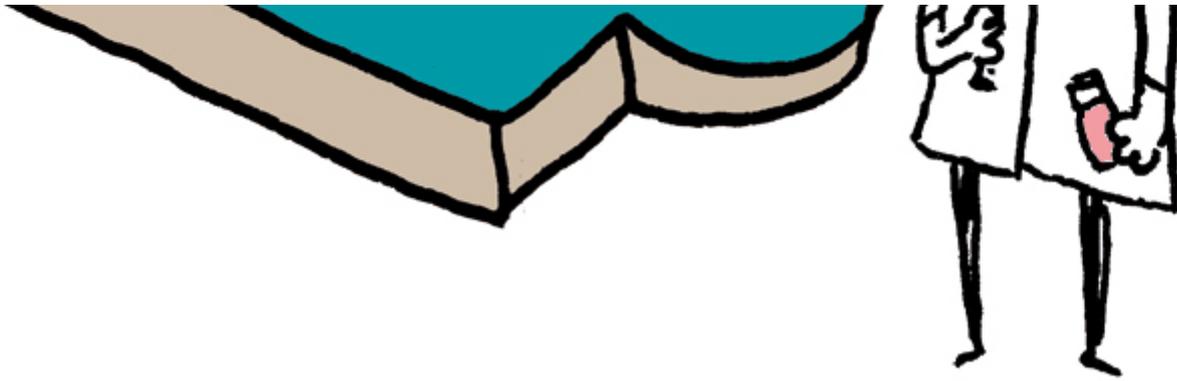


# Le Pôle Santé Handicap Étudiants

# PÔLE SANTÉ HANDICAP ÉTUDIANTS





En plein cœur du Campus universitaire des Cézeaux, la Maison de la Vie Étudiante (MVE) accueille depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le tout nouveau **Pôle Santé Handicap Étudiants** (PSHÉ).

Situé au rez-de-chaussée de la MVE, le PSHÉ regroupe le Service Université Handicap (SUH) et son Pôle Déficience Visuelle (PDV), ainsi que le Service de Santé Universitaire (SSU) via ses médecins désignés par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées et sa neuropsychologue.

Ce nouveau rapprochement entre le SUH et le SSU permet désormais aux étudiantes et étudiants en situation de handicap de retrouver tous les services liés à leurs aménagements d'études ou d'examens dans un même lieu.

Toutes les étudiantes et étudiants de l'Université Clermont Auvergne et ses écoles associées peuvent bénéficier de ses services.

## **LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE PROPOSE...**

- **Des consultations dédiées aux aménagements d'examens** assurées par trois médecins désignés par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées : Dr Mathilde Deloire, Dr Sarah Mallet-Roy, Dr Amandine Prulière ;
- **Une disponibilité et une réactivité** hors pair ;
- 1 neuropsychologue, Mme Linda Cabezas-Paredes, pour les troubles DYS.

## **LE SERVICE UNIVERSITÉ HANDICAP, C'EST...**

- Un service qui s'adapte à l'ensemble des étudiants et étudiantes en situation de handicap au sens de [la loi du 11 février 2005](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>).

- L'évaluation de vos besoins et définitions de vos aménagements d'études et/ou examens.
- Plusieurs dispositifs possibles (quelques exemples) :  
Suivi personnalisé, adaptation des supports pédagogiques, assistance à la prise de notes, majoration du temps des épreuves orales ou écrites.

**Le SUH est notamment présent afin :**

- > d'évaluer les besoins et d'informer sur les dispositifs existants ;
- > de définir et mettre en place les aménagements d'études ;
- > de coordonner la mise en place des aménagements d'examens ;
- > de relayer les démarches administratives des étudiantes et étudiants.

- **Un service personnalisé tout au long de votre cursus universitaire :**  
des interventions à votre demande, modulables avec vous à tout moment.

**[Le Pôle Déficience Visuelle\(https://handicap.uca.fr/pole-deficiance-visuelle/le-pdv\)](https://handicap.uca.fr/pole-deficiance-visuelle/le-pdv)** (PDV) assure gratuitement l'adaptation et/ou la transcription des supports pédagogiques et sujets d'examens pour les étudiantes et les étudiants inscrits à l'Université Clermont Auvergne et ses associés (UCAA). Le PDV est placé sous la responsabilité d'une transcriptrice adaptatrice de documents braille et Gros Caractères diplômée qui peut intervenir comme personne référente (en adaptation). Le PDV propose également un suivi dédié aux étudiantes et étudiants déficients visuels.

- Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignants et les [Relais de Proximité Handicap \(RPH\)\(https://handicap.uca.fr/suh/ressources-utiles/partenaires-uca-et-uc2a/reseau-de-relai-proximite-handicap-rph\)](https://handicap.uca.fr/suh/ressources-utiles/partenaires-uca-et-uc2a/reseau-de-relai-proximite-handicap-rph) afin que les étudiantes et les étudiants bénéficient d'une prise en charge optimale.

## **LE PÔLE SANTÉ HANDICAP ÉTUDIANTS**

Maison de la Vie étudiante (MVE)  
Campus universitaire des Cézeaux  
7 place Vasarely - 63178 Aubière

tram a : arrêt Campus  
bus 13 : arrêt Observatoire  
tél : 04 73 40 55 07

# pshe

**Pôle Santé Handicap Étudiants**  
Université Clermont Auvergne & Associés

<https://handicap.uca.fr/pshe/le-pole-sante-handicap-etudiants-pshe>(<https://handicap.uca.fr/pshe/le-pole-sante-handicap-etudiants-pshe>)